Le Pacômien

Saint-Pacôme capitale du roman policier

Les Fleurons du Québec

Association des plus beaux villages du Québec

Journal municipal - Volume 20, nº 15 - Juillet 2014

MOT de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Pacôme !

Embellissement

J'aimerais remercier très sincèrement les bénévoles qui ont accepté de donner du temps pour l'entretien des aires florales et des parcs de la municipalité. L'idée derrière cela était bien certainement une économie d'argent, mais aussi de créer une activité rassembleuse pour des rencontres et des échanges entre citoyens, et tout ça au bénéfice de toute la population et des visiteurs. Je ne vous ferai pas la nomenclature des bénévoles qui ont accepté de donner du temps aujourd'hui, mais je me réserverai certainement un espace de choix dans une parution à l'automne pour les remercier personnellement. Collectivement, c'est incroyable comme nous pouvons réaliser de belles et grandes choses en donnant quelques minutes de notre temps par semaine. C'est en unissant nos efforts que nous pouvons faire une réelle différence. Merci de votre participation. S'il y en a parmi vous qui manifestent de l'intérêt, n'hésitez surtout pas à nous le faire savoir ou à prendre l'initiative spontanément en vous joignant à des bénévoles déjà en action.

Fierté de nos parterres et de nos cours

Je veux aussi féliciter et remercier les propriétaires qui fleurissent notre municipalité, leur résidence, leur immeuble à logements ou leur commerce. Ces propriétaires qui investissent temps et efforts pour nettoyer et embellir leur cours et leur parterre font une belle différence dans l'accueil et dans la beauté de notre village. Plusieurs d'entre vous sont fiers et ça paraît. Un sincère merci, cela est très apprécié !

Remerciements

Cela fait déjà huit mois que je suis là avec vous à titre de mairesse de notre belle municipalité. Il s'en est passé des choses depuis mon arrivée. Des dossiers chauds, des crises à gérer, des dossiers qui avancent et surtout des apprentissages acquis à vitesse grand V. Je veux vous assurer de ma très grande motivation et de ma très grande détermination à vous servir comme il se doit et comme vous le méritez toutes et tous. J'apprécie quotidiennement la confiance que vous m'avez témoignée en novembre dernier et c'est ce qui me permet de regarder l'avenir avec optimisme. Je ne tiens rien pour acquis et poursuis mon travail acharné pour le développement et le rayonnement de notre Saint-Pacôme. Je ne suis pas seule dans cette belle aventure et je tiens à remercier sincèrement les conseillères et conseillers qui m'entourent qui travaillent fort, qui ont à coeur tout comme moi leur municipalité. Je me sens forte de cette belle équipe, motivante et motivée, des conseillers compétents et dévoués. Merci de votre excellent travail!

Suite

À LIRE CE MOIS-CI

Message de la mairesse	1
Votre conseil municipal	2
Dates de tombée et de parution du journal	2
Mot du directeur général	3
Nouvelles de l'agente	3
Bac brun en devenir...	4
Assemblée générale annuelle du Comité de développement	4
Chroniques du loisir intermunicipal	5
Anniversaires du mois	5
Golf St-Pacôme	6
OPEN Desjardins	7
« Chubby » Power honoré	8
Histoire des noms de rues	8
Projet de Cuisine collective	8
Nouvelles de votre conseil	9
Cercle de Fermières	11
Recette	11
Marie-Claude Ducas signe une biographie	12
Nouveaux arrivants	12
Mot de la garde paroissiale	12
Nouvelles du Club Optimiste	13
Semaine de la Santé et Sécurité au travail	13
Transport collectif	14
La boîte fraicheur	15
Transport Collectif et Adapté Forum 2014 consultation publique WEB	15
MRC de Kamouraska	15
Profil d'entreprise	16
Coupon « Achat local »	16
Concours	17
Critères du concours	18
Habitations Saint-Pacôme	19
Rêvez Saint-Pacôme	19
Capsule verte	19
Calendrier avril 2014	20

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Nathalie Lévesque
Mairesse

Christian Dionne
Siège 1

Julie Mercier
Siège 2

Johanne Dubé
Siège 3

Benoit Fraser
Siège 4

Éric Lavoie
Siège 5

Jacques Lavoie
Siège 6

Je vous souhaite à toutes et à tous, chères citoyennes et chers citoyens, un bel été, des vacances bien méritées, remplies de soleil, de beaux et bons moments en famille et entre amis. J'adresse ces voeux particulièrement aux employés municipaux et je les remercie pour leur bon travail, leur collaboration et leur dévouement.

Journal Le Pacômien
Le journal Le Pacômien fera relâche en août et reviendra en septembre.
N'hésitez pas à profiter de l'occasion qui vous est offerte de publier vos textes et vos messages dans votre Pacômien. C'est le meilleur moyen de rejoindre tous les citoyens de notre municipalité et d'être informé de ce qui se passe chez nous.

Bon été !!!!

Prenez le temps de penser, c'est la source du pouvoir…
Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse…
Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir…
Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est une grâce de Dieu…
Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme…
Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste…
Prenez le temps de prier, c'est notre plus grande force sur la terre.

Au plaisir !

Votre mairesse, Nathalie

AVIS PUBLIC

Au début du mois de septembre, la population de Saint-Pacôme sera convoquée en assemblée publique afin de faire le point et d'informer sur l'état de notre système d'aqueduc. La date vous sera confirmée ultérieurement.

Directeur général :
M. Frédérick Lee, poste 203
Directrice générale adjointe :
Mme Manon Lévesque, poste 201
Agente de développement :
Mme Yvonne Tremblay, poste 206
Coordonnatrice en loisirs :
Mme Roxanne Carbonneau, poste 202

HEURES D'OUVERTURE
BUREAU MUNICIPAL
Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977
Courriel : stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI 5 AOÛT 2014 À 20 H

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE
18 AOÛT 16 H
PROCHAINE DATE DE PARUTION
3 SEPTEMBRE 2014
* Le journal fera relâche pour la période du mois d'août.

MOT
du directeur

Bonjour! Le mois de juillet sera-t-il à la hauteur pour nous faire oublier la piètre qualité de la météo du dernier printemps? On espère que oui.

MOIS DE JUIN
Le mois de juin est celui où les demandes de citoyens fusent de toutes parts. Je vous remercie de votre compréhension. La liste des tâches des employés municipaux est pleine, mais on a l'intention de réussir à passer au travers le plus rapidement possible.

CUEILLETTE DES MATIÈRES ORGANIQUES DU PRINTEMPS DERNIER
Dans l'ensemble, le processus s'est bien passé. Quelques irrégularités se sont produites, mais rien de spectaculaire. Comme c'était notre première collecte printanière, nous apporterons des améliorations aux procédés la prochaine fois. Oui, il y aura une prochaine fois, car nous constatons que cela répond à un besoin de votre part.

RAMASSAGES DES GROS REBUTS
Ce printemps fut un record. Ce n'est pas moins de quatre conteneurs qui furent remplis. Le volume élevé de rebuts a légèrement retardé le processus, ce qui a étiré la période de collecte. Chaque année, on ne peut prédire le tonnage exact lors de la planification de nos travaux.

AGRESSIVITÉ AU BUREAU MUNICIPAL
Je n'utiliserai pas mon ironie habituelle, mais je souhaite dire les choses telles qu'elles sont. De lever la voix auprès des employés municipaux n'améliorera en aucun cas la situation qui vous pose problème ou ne fera pas baisser votre compte de taxes. Ce genre de comportement ne peut être toléré. Les employés municipaux, tant administratifs que de la voirie et des aqueducs, ne sont pas des souffre-douleur. Les élus et les bénévoles non plus! Le civisme est de mise pour tout le monde. J'en profite pour remercier la très grande majorité d'entre vous qui êtes courtois.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL
Veuillez prendre note que, du lundi 28 juillet au vendredi 1er août inclusivement, le bureau municipal sera fermé. Nous serons de retour le lundi 4 août pour offrir nos services habituels.

NOUVELLES
de notre agente de développement

Voilà c'est fait! Cela fait exactement un an que je suis votre agente de développement à la municipalité de Saint-Pacôme. Il pourrait être propice et même tentant, à ce genre d'occasion, de faire un bilan. Je vais toutefois réserver mon mot pour ce qui s'est passé au cours du dernier mois et pour ce qui nous attend à l'automne.

Le 7 juin dernier, le comité MADA a clôturé sa troisième saison des Cafés-jasette avec Linda Leclerc, fondatrice de l'École du yoga du rire. Elle a été très généreuse de son temps au cours de l'atelier. Ceci nous a permis de conclure en beauté l'activité et d'entrer de plain-pied avec bonne humeur dans la belle saison. Je vous confirme que les Cafés-jasette reviendront pour une quatrième année, à compter du lundi 15 septembre à 9h30. Surveillez l'édition du Pacômien de septembre afin d'en savoir plus. Vous recevrez également par la poste à la fin du mois d'août, le signet vous informant des Cafés de septembre, octobre et novembre. Nous vous préparons encore de belles choses au calendrier!

Le programme « À pied à vélo ville active » (APAVVA) commence à prendre forme. La personne ressource sera embauchée officiellement cet été et amorcera le travail de consultation au début de mois de septembre. Je vous rappelle rapidement qu'APAVVA permettra de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail, tout en créant des environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens.

Je vous invite également à noter à votre agenda que le Café muffin de Solidarité rurale du Kamouraska se tiendra à Saint-Pacôme le jeudi 11 septembre. Ces rendez-vous sont toujours stimulants avec des échanges très enrichissants. Le thème de la rencontre, ainsi que l'heure, sera publicisé au mois d'août.

Comme bien des gens parmi vous, je prendrai des vacances au cours des prochaines semaines. Merci de bien vouloir noter que je serai absente à partir du lundi 21 juillet pour être de retour au bureau municipal le lundi 11 août. En terminant, je vais tout de même me permettre de faire un bond en arrière en juillet 2013, alors que je rencontrais pour la première fois Thérèse Brodeur, conseillère en développement rural au CLD du Kamouraska. Elle me brossait le portrait des tâches et responsabilités qui m'attendaient comme agente de développement. Elle m'a également dit une phrase qui a pris tout son sens depuis un an. Comme agente de développement, mon travail est « d'aider à faire, sans faire à la place de… ». C'est une phrase que je me suis souvent répétée au cours des derniers mois et que je compte bien continuer à mettre en application. Cette année fut remplie de bien belles choses avec à l'occasion des défis. Parions qu'à la rentrée automnale, Saint-Pacôme débordera de projets comme à son habitude.

D'ici là, je vous souhaite un bel été. Que les vacances vous permettent un temps d'arrêt afin de profiter de la présence de vos proches tout en leur faisant connaître ou redécouvrir les beautés et attraits de notre village!

BAC BRUN
en devenir…

En mars 2011, le gouvernement provincial annonçait son intention d'interdire l'enfouissement des matières organiques (notamment les déchets de table) dès 2020. Parallèlement, la Sémer (Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup) amorce des travaux pour la construction d'une usine de biométhanisation (procédé biologique permettant d'éviter l'enfouissement des matières résiduelles organiques en produisant un carburant renouvelable) à Cacouna. Invitée par la Sémer à devenir partenaire financier du projet, la MRC de Kamouraska répond favorablement et annonce son intention de prendre compétence en matière de valorisation des matières organiques sur son territoire à l'été 2013. Ainsi, le 2 juillet dernier, la municipalité de Saint-Pacôme confirmait par résolution à la MRC son intention d'intégrer la collecte à trois voies avec acheminement des matières organiques vers l'usine de biométhanisation.

Au moment où vous lirez ces lignes, la construction de l'usine va bon train. La Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest travaille de concert avec la Co-Éco pour planifier et organiser cette nouvelle collecte. L'achat et la distribution des bacs bruns devraient se faire dès l'automne prochain.

Conséquemment, cette nouvelle collecte aura pour effet de hausser les coûts de gestion des matières résiduelles dans le prochain budget. Bien que nous soyons soucieux de restreindre nos frais d'exploitation, nous devons aller de l'avant avec ce projet pour plusieurs raisons. Si certaines paraissent évidentes, telles la protection et la conservation de l'environnement, d'autres vont dans l'ordre logique des choses. En effet, refuser le bac brun n'entraînerait pas un gel des frais; une hausse substantielle des coûts d'enfouissement est prévue, ce qui amènera une hausse des coûts de gestion des matières résiduelles de toute façon.

Les citoyens qui font déjà du compost seront encouragés à poursuivre. Pourquoi transporter des déchets qui sont déjà disposés localement, limitant au maximum l'impact environnemental? Notez toutefois que le bac brun vous permettra de disposer des matières organiques autres que végétales, tels les carcasses d'animaux, les aliments frits, les viandes, etc. Pour les autres résidants, nous vous invitons à suivre les nouvelles en vue de cette nouvelle procédure municipale. Entretemps, si vous désirez en savoir plus sur le sujet, vous pouvez consulter le site www.semer.ca.

Julie Mercier
Conseillère municipale
Administratrice, Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
du Comité de développement

Le Comité de développement de Saint-Pacôme a tenu son assemblée générale annuelle le lundi 16 juin dernier. Le président, Réjean Pelletier, en a profité pour faire un bilan des activités de la dernière année. La mise en place d'un Comité culture, la tenue d'un concours de photos, la chronique « Profil d'entreprise » dans Le Pacômien, la création d'une ligue de soccer structurée et dynamique, le financement récurrent pour la Société du roman policier, en plus de plusieurs autres réalisations, sont ressortis à l'issue de son rapport.

De plus, au terme du vote qui a été tenu afin de combler les quatre postes d'administrateur en élection cette année, un nouveau membre a été élu. Il s'agit de M. Jean Santerre, copropriétaire de l'Auberge comme au premier jour. Il remplace ainsi Mme Éliane Vincent, qui siégeait au sein de l'organisation depuis 2003. En fin de réunion, une résolution été adoptée souhaitant la bienvenue officiellement à M. Santerre et une autre remerciant les nombreuses années d'implication de Mme Vincent. La prochaine réunion du Comité de développement aura lieu le lundi 25 août dans la salle du conseil, à l'édifice municipal.

1re rangée: Lisette Lévesque et Réjean Pelletier.
2e rangée: Marie Marchand, Julie-Christine Helas et Jean Santerre.
3e rangée: Kim Cornelissen, Louise Chamberland et Jacques Lavoie.
4e rangée; Christian Dionne.
Absent sur la photo : Sébastien Lavoie

LES CHRONIQUES
du loisir intermunicipal

Soccer récréatif
WOW et reWow!!! Que dire de plus sur la nouvelle saison estivale de soccer qui vient de commencer! Nous avons présentement 68 inscriptions pour la saison 2014. Nos entraîneurs et aides-entraîneurs bénévoles sont toujours aussi motivés. Merci à tous les bénévoles et à nos généreux partenaires!

Surveillez la vente des cartes pour le souper pizza de fin d'été. La fête aura lieu le samedi 16 août. Une belle programmation sera distribuée aux parents des joueurs, sur le site internet de la municipalité et sur ma page Facebook.

Camp de jour
L'aventure du camp de jour de Saint-Pacôme a bien mal débuté. Un savant fou, dont nous ne connaissons pas l'identité encore, a prévu d'enlever les Schtroumpfs! Nous devons les sauver! Les enfants inscrits au camp de jour sont prêts à tout faire pour les sauver.

Plusieurs sorties amusantes et activités loufoques sont prévues pour l'été 2014. Suivez leurs aventures sur la page Facebook du Camp de jour de Saint-Pacôme.

Les animateurs passeront dans les rues de Saint-Pacôme pour ramasser vos canettes et vos bouteilles vides. Laissez-les sur votre balcon SAMEDI 19 JUILLET entre 10h et 12h. Merci de votre générosité!

Week-End Famille Piscine de Mont-Carmel et Mercredis du Parc
Une multitude d'activités estivales et en plein air vous sont offertes à Mont-Carmel.

La piscine extérieure et chauffée sera ouverte du samedi 21 juin au dimanche 17 août! Pour un coût de 2,50$ par personne, venez passer l'après-midi et la soirée à la piscine.
Ouverte de 12h30 à 20h.

Mercredis du parc, service de bar et de restauration sur place.

2 juillet : Gratien Landry et Éliane Vincent
Ces deux belles voix du Kamouraska nous présentent un spectacle 100% musique québécoise, de Beau Dommage à Charlebois en passant par Gilles Vigneault.

9 juillet : Yanick Lavoie
Chansonnier bien connu dans la région, Yanick Lavoie nous fait danser au son du rock et du country.

16 juillet : La Petite Séduction
Enfin, nous pourrons voir sur grand écran toute la créativité déployée par les Carmelois pour séduire et émouvoir Marie-Thérèse Fortin.

23 juillet : Somme Duo
Venez voir ce duo électrisant!

30 juillet : Fanny est partie et Sylvain Dominique trio
Avec ses chansons aux ambiances tantôt festives, tantôt mélancoliques, Fanny est partie sait transporter son auditoire grâce à ses mélodies accrocheuses. En deuxième partie, le Sylvain Dominique trio nous offrira son folk-pop sur une rythmique qui a du swing!

BON ÉTÉ À TOUS!!

Roxanne

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal
Mont-Carmel * Saint-Gabriel * Saint-Pacôme
rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Horaire d'été du lundi 2 juin au vendredi 22 août 2014
En vacances du 27 juin au 6 juillet et du 22 août au 2 septembre

Lundi : 418-498-2050, poste 115
Mardi/Mercredi : 418 852-2356, poste 202
Jeudi : 418-498-2050, poste 115
Vendredi : Absente

CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JUILLET

Diane Poirier 1
Lucie Thériault 4
Agathe Ouellet 8
Michel Malouin 9
Marie Leblanc D'Anjou 10
Georgette Lévesque 10
Jean-Claude Boucher 14
Jeanine C. Lavoie 19
Marie-Paule Lebel 19
Suzanne Albert 20
Line Pelletier 20
Ginette Hudon 21
Jean-Guy Dion 24
Jean-Simon Coulombe 25
Laurette Bard 26
René Dubé 27
Lucie Lamarre 31

GOLF
ST-PACÔME

C'est à l'été 1971 que le premier parcours de neuf trous du Golf Saint-Pacôme a été ouvert aux golfeurs et ceci grâce à l'acharnement de M. Armand Pelletier et de son équipe de bénévoles.

Accessible à l'ensemble de la population, cet actif régional répond à vos attentes pour vos activités de groupe ou tout simplement pour passer une agréable journée de golf.

En plus d'un magnifique parcours de 18 trous, plusieurs services vous sont offerts, tels que :

- une salle à manger ainsi qu'une magnifique terrasse avec vue sur le golf, sur le village de Saint-Pacôme et sur la rivière Ouelle ;
- une boutique de golf offrant une gamme complète de produits et services ;
- un champ de pratique permettant aux golfeurs de se perfectionner ou de se réchauffer avant une partie de golf ;
- un service de restauration et de bar diversifié.

Au début de l'année 2014, le conseil d'administration a adopté un nouveau logo dont la symbolique est :
Le clocher pour identifier Saint-Pacôme,

- La ligne supérieure pour la montagne de Saint-Pacôme et les monadnocks qui caractérisent la région du Kamouraska,
- La ligne inférieure symbolisant la rivière Ouelle qui traverse Saint-Pacôme et borde le terrain de golf, tout en étant un affluent du fleuve Saint-Laurent.
- Le drapeau au vent pour le terrain de golf.

En plus de générer des retombées économiques importantes, le Club de golf de Saint-Pacôme permet à tous les mordus de pratiquer leur sport sur un des plus beaux terrains du Bas-Saint-Laurent.

Afin de remercier les Pacômiens de leur bienveillante collaboration, le Golf Saint-Pacôme offre aux résidants de la municipalité de profiter d'un coupon-rabais valide pour la saison 2014 et donnant un escompte de 50% sur le prix régulier d'un droit de jeu.

GOLF
ST-PACÔME

50%
sur 1 droit de jeu
Coupon valide saison 2014
1 coupon par résidant
Réservation : 418-852-2395

Ne peut être jumelé à aucune autre promotion et le titulaire devra présenter une preuve de résidence.

Nom : _____

Prénom : _____

Courriel : _____

Le 3 août 2014
au Club de Golf de Saint-Pacôme

Inscription avant le 1er août à 17 h

Tél. : 418 852-2395 pt 20 • Téléc. : 418 852-3298

Départs continus à compter de 10 h 30

Formule : 6 trous Mulligan
6 trous Chapman modifié
6 trous 2 balles meilleur balle

Desjardins
Caisse de l'Anse de La Pocatière

Roland&Frères

Coût d'inscription :

120$ par équipe (non-membres)
90$ par équipe (membres)
60$ par équipe (juniors)

*Souper inclus ou 25$ par personne supplémentaire

Classes :

Hommes
AA : 0 à 4,9
A : 5 à 9,9
BB : 10 à 14,9
B : 15 à 19,9
CC : 20 et plus

Femmes
A : 0 à 13,9
BB : 14 à 20,9
B : 21 à 25,9
C : 26 et plus

Prix pour chacune des classes et prix de présence

La classe sera déterminée par le bas handicap de l'équipe

OPEN DESJARDINS
Le 3 août 2014
au Club de Golf de Saint-Pacôme
Faire le chèque au nom du Club de Golf de Saint-Pacôme

Nom du Club de Golf : _____

Nom du joueur : _____ Index : _____

Partenaire : _____ Index : _____

Téléphone Résidence : (___) ___-____ Bureau : (___) ___-____

Location d'une voiture motorisée : _____

GOLF ST-PACÔME

Inscription avant le 1er août 2014
Club de Golf de Saint-Pacôme
49, rue William
Saint-Pacôme (Qc) G0L 3X0
Tél. : 418 852-2395 pt 20
Téléc. : 418 852-3298
golfst-pacome@videotron.ca

Coût d'inscription :
120$ par équipe (non-membres)
90$ par équipe (membres)
60$ par équipe (juniors)
*Souper inclus ou 25$ par personne supplémentaire

« CHUBBY » Power honoré

Texte de Maurice Gagnon

SAINT-PACÔME – Un ancien résidant de Saint-Pacôme, Charles Gevan Power (1888-1968), mieux connu sous le nom de « Chubby » Power, a été honoré jeudi dernier. Une plaque commémorative, dévoilée par le ministre Steven Blaney, soulignant sa carrière politique et militaire sera accrochée au Cercle de la garnison de Québec.

« Chubby » Power a joué pour les Bulldogs de Québec, les ancêtres des Nordiques, avant de devenir soldat de la Première Guerre mondiale. Il était décrit comme un très bon marqueur. Il n'a joué que deux saisons complètes avec le Québec Hockey Club, récoltant 44 buts en 23 parties. Son frère, Rocket, a joué pour le Canadien de Montréal au cours de la saison 1910-1911.

En 1917, Power remporte une première victoire électorale dans la circonscription fédérale de Québec-Sud. Il dirige plusieurs ministères dans le gouvernement de Mackenzie King, notamment ceux des Pensions et de la Santé nationale (1935 - 1939) et des Postes (1939 - 1940). Au début de la Guerre, il est muté à la Défense nationale, à titre de ministre de l'Aviation. C'est là qu'il laisse véritablement sa marque dans l'histoire.

Sénateur

Opposé à la conscription des citoyens pour le service outre-mer, il démissionne du cabinet le 23 novembre 1944 pour siéger comme indépendant. Il demeure député jusqu'en 1955, année où il est nommé au Sénat. Au départ de King en 1948, Power se porte candidat à la chefferie du Parti libéral du Canada. Il est défait par Louis Saint-Laurent.

Dentiste à la retraite, M. Réginald Grand'Maison garde de Chubby Power, qu'il a connu à la boutique de forge de son père, le souvenir « d'un homme d'action, bon, intelligent et jovial. » « Le sénateur Power connaissait par leur prénom pratiquement tous les paroissiens de Saint-Pacôme », selon M. Grand'Maison.

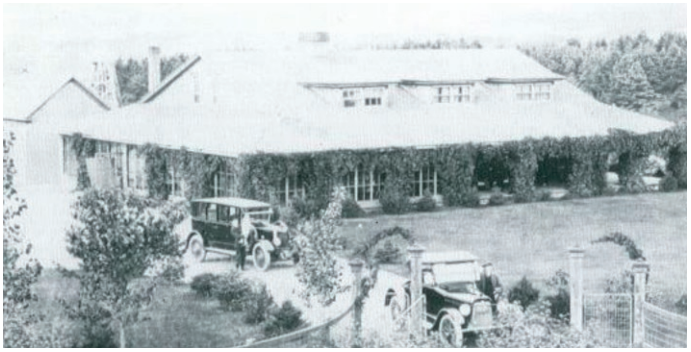

Résidence secondaire de la famille de « Chubby Power » qui était située sur la rue William, à l'emplacement actuel de la maison d'Yves Lebel.

HISTOIRE des noms de rues à Saint-Pacôme

Le nom lui est donné dès le début de la paroisse. Norbert Dionne, son fils et son petit-fils y ont tenu magasin. On la nomme également Côte à Black (Ruest), du nom de ce résidant du sommet de la montagne.

Source : Livre du 150e Saint-Pacôme, Tome 1, « Notre histoire ».

PROJET DE CUISINE COLLECTIVE

Le comité Municipalité amie des aînés (MADA), en collaboration avec le Club des Fermières, la municipalité de Saint-Pacôme et le CSSSK, souhaite mettre en place un projet de cuisine collective à Saint-Pacôme.

Pratiquée par près de 7 000 Québécois à travers la province, la cuisine collective correspond à l'une des pratiques alternatives visant l'atteinte de l'autonomie alimentaire. Elle est formée d'un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, argent et compétences pour confectionner en quatre étapes des plats économiques, sains et appétissants qu'elles rapportent chez elles. *

Afin que le projet puisse voir le jour, une personne doit en prendre le leadership. Les partenaires du projet sont donc à la recherche d'une personne bénévole qui aurait le goût de relever ce défi, notamment en gérant les achats et la tenue de l'inventaire des aliments. Elle devra également suivre la formation en hygiène et salubrité alimentaires à l'ITA de La Pocatière. Mesdames Carmelle Fortin, du comité MADA, et Marie Parent, du Cercle des Fermières, sont disposées à venir en appui à la personne qui en prendra la direction. Pour le moment, l'activité aurait lieu une fois par mois, avec une pause pendant l'été.

Les personnes intéressées à en savoir plus peuvent contacter Yvonne Tremblay, agente de développement, au 418 852-2356 poste 206.

* Source : Regroupement des cuisines collectives du Québec

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 3 juin

124.06.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 juin 2014 soit accepté tel que présenté.

125.06.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2014

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

126.06.14 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

TOTAL SALAIRES	**18 755,84 $**
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	**19 301,53 $**
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	**77 179,46 $**
GRAND TOTAL :	**115 236,83 $**

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 3 juin 2014 et dont j'ai copie aux archives.

127.06.14 APPROBATION DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR 2014-TRANS-APTE INC.

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire le paiement au montant de cinq mille trois cent trente-six dollars (5 336 $) représentant la contribution de la Municipalité de Saint-Pacôme à Trans-Apte inc. pour l'année 2014.

128.06.14 NOMINATION DES EMPLOYÉS AU CAMP DE JOUR 2014

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, organise cette année encore son camp de jour ;

ATTENDU QUE le camp de jour emploie habituellement six jeunes des régions de Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel-Lalemant, mais que cette année, aucun candidat de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant n'a postulé ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^me^ Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'embauche pour le camp de jour des personnes suivantes :
Jiny Vincent Coordonnatrice
Catherine Baker Animatrice 5-7 ans
Samuel Ross Animateur 5-7 ans
Eugénie Beauregard Animatrice 8-9 ans
Louis-Charles Baker Animateur 10-12 ans
Mateo Rafaël Gagnon-Chouinard Animateur service de garde et aide à la coordination

129.06.14 DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL SECTEUR RUE GARNEAU-ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT D'EAU PLUVIALE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire réaliser un projet de développement résidentiel dans le secteur de la rue Garneau;

ATTENDU QUE le projet comprendra un prolongement du réseau d'égout pluvial;

ATTENDU QUE le projet prévoit la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales et la mise en place d'un équipement de traitement visant à enlever une partie des matières en suspension (MES) présentes dans l'eau pluviale;

ATTENDU QU'un entretien et un suivi doivent être réalisés, afin d'assurer le bon fonctionnement de ses équipements;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à entretenir les ouvrages de rétention et de traitement installés dans le cadre de ce projet;

QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage également à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à jour pour ses équipements.

130.06.14 CRÉATION PETITE CAISSE POUR CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE les opérations du camp de jour nécessitent de nombreux achats pendant les huit semaines d'opération;

ATTENDU QUE de venir à chaque fois au bureau municipal pour demander des fonds retarde le travail de la coordonnatrice ainsi que celui des employés administratifs;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^me^ Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de :

Créer une petite caisse de sept cents dollars (700 $) pour le camp de jour;

Nommer la coordonnatrice du camp de jour, M^me^ Jiny Vincent, seule responsable de cette petite caisse;

Que la coordonnatrice devra faire rapport des dépenses et revenus à chaque début de mois auprès du directeur général ou de la technicienne en loisirs avec les reçus nécessaires pour justifier les dépenses engendrées.

131.06.14 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DU 28 JUILLET AU 1^ER^ AOÛT INCLUSIVEMENT

ATTENDU QUE la période printanière est une période de forte demande au niveau de l'administration municipale et au niveau du développement;

ATTENDU QUE, pour répondre à ces besoins, les employés administratifs doivent effectuer plus d'heures et que ces heures sont accumulées;

ATTENDU QUE plusieurs partenaires municipaux, fournisseurs et commerces ferment leurs portes durant le congé de la construction;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que le bureau municipal soit fermé pour la période du 28 juillet au 1^er^ août 2014, soit pour une période de cinq jours ouvrables, mais que les services techniques, voirie et aqueduc, demeurent ouverts afin de continuer à répondre aux besoins de la population de Saint-Pacôme.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 3 juin

132.06.14 RÉORGANISATION DE L'ORGANIGRAMME MUNICIPAL SUITE À L'ÉLECTION DE M. JACQUES LAVOIE AU POSTE DE CONSEILLER # 6

ATTENDU QU'avec le départ de M. Robert Bérubé au poste de conseiller #6, des postes se sont libérés dans l'organigramme de la municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QU'avec l'élection le 25 mai dernier de M. Jacques Lavoie, ces postes peuvent maintenant être comblés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Jacques Lavoie comme représentant et/ou responsable aux postes suivants dans l'organigramme municipal :
Représentant au c.a. de la salle Albert-Royer
Coresponsable au poste des égouts sanitaires pour résidences isolées Q »R.8
Coresponsable au poste des aqueducs et égouts
Coresponsable au poste de la sécurité civile
Responsable en transport et voirie
Représentant sur le c.a. du comité de développement de Saint-Pacôme

Il est à noter que l'organigramme en version du 3 juin 2014 fait partie des documents en annexe au présent procès-verbal.

133.06.14 AUTORISATION SIGNATURE PROTOCOLE D'EMBAUCHE AVEC LE CENTRE LOCAL D'EMPLOI

ATTENDU QUE la Fabrique de Saint-Pacôme a des besoins pour l'entretien de ses installations, entre autres les cimetières;

ATTENDU QUE la Fabrique est admissible à une subvention salariale de la part du centre local d'emploi (C.L.E.) mais que, ne possédant pas de numéro d'entreprise au Québec, elle doit se tourner vers un organisme partenaire pour engager et rémunérer la ressource;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme peut, selon les critères du C.L.E., être cet organisme partenaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à signer le protocole d'entente avec le C.L.E. pour l'engagement d'une ressource subventionnée dans le cadre du programme d'insertion à l'emploi, et ce, pour un total de 920 heures.

134.06.14 DEMANDE À LA CPTAQ-FERME PIPLO ENR. DOSSIER # 407 479

ATTENDU QUE la municipalité a déjà accepté la demande déposée à la CPTAQ telle qu'adoptée par le conseil municipal en date du 1er avril 2014 via la résolution # 079.04.14;

POUR CETTE RAISON, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que la partie de terrain qui sera vendue à Rémi Fournier et Karine Bérubé soit considérée comme un terrain utilisé, qu'il sera utilisé à des fins accessoires à leur résidence et que cette utilisation est conforme à la règlementation municipale.

135.06.14 DEMANDE DU CLUB OPTIMISTE SAINT-PACÔME INC. POUR LE PROJET « APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE ET ART DE S'EXPRIMER »

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme tient cette année encore son événement « Appréciation de la jeunesse et Art de s'exprimer »;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme octroie habituellement des laissez-passer de cinéma aux méritants de cette activité pour un montant de 25 $;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme octroie des laissez-passer de cinéma pour un montant équivalent à 25 $.

136.06.14 ARC-EN-CIEL DU COEUR - CAMPAGNE DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du coeur est un organisme d'entraide communautaire sans but lucratif venant en aide aux personnes touchées par la maladie cardiaque;

ATTENDU QUE l'Arc-en-ciel du coeur prône les saines habitudes de vie, afin de prévenir les maladies cardiaques et de toucher toute la population;

ATTENDU QUE la tenue d'une campagne de financement est essentielle afin de recueillir les fonds nécessaires au bon fonctionnement de cet organisme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^{me} Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire un don de cinquante dollars (50 $) à l'Arc-en-ciel du coeur afin que cet organisme puisse continuer d'offrir des services à la population.

137.06.14 RÉORGANISATION ORLÉANS EXPRESS

ATTENDU QUE la compagnie de transport Autocars Orléans Express inc. a déposé le 12 mai dernier à la Commission des transports du Québec une demande de modification de son offre de service;

ATTENDU QUE cette modification vise une nouvelle programmation des horaires, une diminution des départs et l'annulation d'arrêts dans plusieurs municipalités du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE, dans cette modification, Autocars Orléans Express inc. propose du transport express et semi-express en abandonnant à toutes fins pratiques le volet local;

ATTENDU QU'en vertu de son permis d'exploitation émis par la Commission des transports du Québec, Autocars Orléans Express inc. a l'obligation de desservir un ensemble de routes au Québec;

ATTENDU QUE les modifications annoncées au service offert par Autocars Orléans Express inc. vont pénaliser les usagers des municipalités du Bas-Saint-Laurent et se traduiront par une importante diminution de service dans notre région, laquelle est déjà fortement affectée par la dévitalisation et l'effritement du tissu socioéconomique;

ATTENDU QUE la Commission des transports du Québec pourrait tenir des audiences publiques sur les demandes de modifications aux services d'Autocars Orléans Express inc;

ATTENDU QUE les MRC du territoire du Bas-Saint-Laurent envisagent actuellement, de concert avec la CRÉ, la possibilité de se doter d'un plan de transport régional et qu'à cet effet, une rencontre exploratoire est prévue le 28 août prochain;

ATTENDU QU'un tel plan de transport est susceptible de se voir intégré au schéma d'aménagement et de développement des MRC concernées et pourrait éventuellement proposer un ou des scénarios alternatifs à une possible réduction de service telle qu'envisagée par Autocars Orléans Express inc.;

ATTENDU QUE le maintien d'une desserte adéquate en matière de transport en commun constitue un enjeu de développement majeur dans une région comme la nôtre;

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 3 juin

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme s'opposent à la demande de modification de l'offre de service telle que formulée par Autocars Orléans Express inc. et demandent :

1. à la CRÉ d'évaluer la possibilité d'élaborer un plan de transport qui couvrira l'ensemble de la région du Bas-St-Laurent afin que les MRC puissent se doter d'un tel plan de transport applicable à l'échelle de leur territoire respectif et répondant aux besoins de leurs communautés;
2. à la Commission des transports du Québec de suspendre le traitement de la récente demande de modification de l'offre de service d'Autocars Orléans Express inc. tant que la CRÉ du Bas-St-Laurent n'aura pas procédé au dépôt de son plan de transport régional;
3. que des audiences publiques soient tenues par la Commission des transports du Québec sur la demande de modification de l'offre de services d'Autocars Orléans Express inc.;
4. que soit transmise pour appui copie de la présente résolution aux MRC du Bas-St-Laurent, aux députés provinciaux de la région, Messieurs Norbert Morin, Pascal Bérubé, Harold Lebel, et au ministre responsable de la région, monsieur Jean D'Amour.

Il est également résolu que la présente soit transmise à la compagnie de transports Autocars Orléans Express inc.

138.06.14 **FÉLICITATIONS - AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR**

ATTENDU QUE l'Auberge comme au premier jour est le lauréat or dans la catégorie « Hébergement Gîte » au grand prix du tourisme québécois 2014;

ATTENDU QUE cette distinction est la plus haute dans le domaine touristique au Québec;

ATTENDU QUE la municipalité apprécie le rayonnement qu'un tel prix génère sur l'offre de services et d'activités récréotouristiques de notre municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir sa reconnaissance et souligner la qualité des services d'hébergement de l'établissement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^me^ Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adresser une lettre de félicitations et de remerciements aux propriétaires de l'établissement.

139.06.14 **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 8h14.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 5 AOÛT 2014 À 20 H

PETIT MOT du Cercle de Fermières

Nous désirons remercier tous ceux et celles qui sont venus visiter notre exposition. Votre encouragement nous tient à coeur.

Le local de tissage sera ouvert durant l'été selon la disponibilité des personnes responsables.

Passez un bel été avec votre famille et vos amis et revenez-nous en septembre pour le retour des activités.

Les membres du Conseil d'administration local.

Pour nous joindre :
Marie Parent : 418 852-1697
Jocelyne Pelletier : 418 852-2119

RECETTE

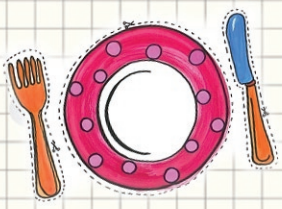

DES IDÉES POUR UN REPAS RAPIDE SOUS LE SOLEIL

Vous avez un reste de saucisses, de tournedos de poulet ou encore de côtelettes de porc ?

Une salade avec les grelots du jardin qui arriveront bientôt, quelques petits pois et des tranches de radis, le tout avec de la mayonnaise et de la moutarde sèche pour relever le goût.

Bon repas et surtout laissez aller votre imagination avec les produits de votre jardin.

Le Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Native de Saint-Pacôme, Marie-Claude Ducas signe une biographie du créateur de la publicité québécoise.

Texte de Maurice Gagnon

SAINT-PACÔME - Native de Saint-Pacôme, la journaliste Marie-Claude Ducas publiait récemment une biographie de Jacques Bouchard, celui que l'on peut qualifier de « créateur de la publicité québécoise ». Si le nom ne vous dit rien, il en est sûrement autrement de ses slogans tels que « Lui, y connaît ça », pour la bière Labatt 50, mettant en vedette Olivier Guimond, ou encore de la célèbre ritournelle des puddings Laura Secord qui faisait chanter les p'tits Simard.

Marie-Claude Ducas fait sa marque dans le domaine des médias depuis 25 ans. Elle s'intéresse principalement au secteur des communications et de la publicité. Elle a été pendant 12 ans rédactrice en chef du magazine Infopresse, journaliste au Devoir, blogueuse et collaboratrice pour d'autres publications.

Mme Ducas raconte qu'elle a pensé écrire une biographie de Jacques Bouchard alors qu'elle produisait une série de courts portraits de publicitaires américains ayant inspiré les personnages de la série Mad Men. Elle a soumis l'idée à Québec Amérique qui a accepté de l'éditer.

La journaliste a essentiellement fait ses recherches à partir des archives de BCP, l'agence que Jacques Bouchard a fondée, et du Centre d'archives publicitaires en plus de mener une quarantaine d'entrevues.

Nouveaux arrivants et nouveau-nés

C'est le samedi 7 juin dernier que la municipalité de Saint-Pacôme a procédé à l'accueil de ses nouveaux arrivants et de ses nouveau-nés depuis octobre dernier.

Les participants étaient invités à prendre part à un brunch offert par la municipalité. À cette occasion, des représentants d'organismes en ont notamment profité pour présenter leurs activités à venir au cours de l'automne.

Une pochette et un sac cadeau étaient offerts aux nouveaux arrivants, alors qu'une boite cadeau était remise aux nouveau-nés. Une vingtaine de personnes se sont réunies pour l'occasion.

Les membres de la garde paroissiale tiennent à remercier tous ceux qui les ont encouragés lors de leur B.B.Q. le dimanche 15 juin. L'activité fut un grand succès.

Les gagnants des tirages sont :

Bouteille de vin, don de Roland et Frères : M. Albert Gagnon

Paco dollars de 20 $, don de la Garde Paroissiale : M. Daniel Mathieu, M. Alain Lévesque, M. Daniel Caron

Don de 25 $, Épicerie Axep : M. Nil Dubé Chevrons Dionne, don de 75 $: M. Michel Robitaille

Merci à tous ces généreux commanditaires!

Rytcher Meunier

Nouvelles du Club Optimiste

L'année scolaire s'est terminée avec plusieurs activités organisées par le Club Optimiste pour les élèves de l'école La Pruchière. Le lundi 16 juin avaient lieu trois activités, en voici un aperçu :

Appréciation de la jeunesse

Une soixantaine de parents, amis et élèves étaient présents à cette activité dont le but était de souligner les efforts, la persévérance scolaire et l'attitude positive de 12 jeunes, soit deux par classe. Chacun a reçu un certificat, un ensemble de quatre stylos multifonctions et un billet de cinéma. Voici les noms des méritants :

Maternelle 4 ans : Alexe De Baets et Lili-Kim Lopez
Maternelle 5 ans : Aimée Voyer-Bélanger et Ethan-Alejandro Fernandez-Roussel
Première année : Alice Ouellet et Léa-Rose Lizotte
Deuxième année : Karianne Ducasse et Vincent Royer
Troisième et quatrième années : Garance Charron et Vincent Drapeau
Cinquième et sixième années : Marc-Olivier Martin et Gabrielle Thériault

Art de s'exprimer

Les élèves de 5e et 6e années étaient invités à composer un texte sur le thème : « Plus tard, moi j'aimerais devenir… » Quatre de ces élèves se sont démarqués et ont récité leur texte devant l'assistance. Audrey Drapeau a mérité un montant de 25$ pour une première place, Léa Pelletier s'est classée deuxième et a reçu 20$, Phélip Raymond a reçu 15$ pour la troisième place et enfin Emmanuel Brouillette, le quatrième, a reçu 10 $. Les quatre gagnants ont aussi reçu un billet de cinéma, gracieuseté de la municipalité que nous remercions pour cette contribution très appréciée des enfants.

Sécurité à vélo

Tous les élèves de l'école étaient invités à présenter un dessin sous le thème « La sécurité en planche à roulettes ». Les participants à ce concours recevaient un billet pour le tirage d'un magnifique vélo offert par la Caisse populaire de l'Anse. Madame Monique Bourgoin, représentante de la caisse, a tiré le billet gagnant et le sort a favorisé Jessie Michaud.

Madame Nathalie Lévesque, mairesse de Saint-Pacôme, avait été sollicitée pour choisir un dessin gagnant parmi tous ceux qui avaient été présentés. Et c'est le dessin de Jessie Michaud qui a remporté la première place. Ce dessin sera donc reproduit sur les chandails de la sécurité à vélo 2015.

Collations : pendant toute l'année scolaire, les élèves ont eu des collations santé deux jours/semaine. Jus, lait, pommes, clémentines, fromage ficello étaient au menu de ces collations toujours très appréciées.

Si vous avez des questions ou si vous voulez joindre les rangs du club, vous pouvez vous adresser à la présidente, Isabelle Dionne, au numéro 418 852-1197 ou à un membre optimiste.

BONNES VACANCES À TOUS !

Semaine de la Santé et Sécurité au travail

Mise en place par le comité consultatif des employés de Services Kam-Aide, la Semaine de la Santé et de la Sécurité au Travail a pour objectif de sensibiliser son personnel et sa clientèle à la santé et à la sécurité à l'intérieur de chaque domicile.

Tout au long de cette semaine, trois (3) activités ont été présentées dans le but de conscientiser les gens à l'importance de diminuer les risques de blessures ou les accidents de travail. C'est avec fierté que le personnel a porté, dès le 8 juin, un macaron pour nous rappeler que la sécurité dans les maisons est primordiale tant pour les clients que les aides à domicile.

Cette année, plus de 800 personnes ont participé aux activités proposées. Ces activités ont permis de bons échanges entre les travailleurs, travailleuses, et les clients. Lors de son assemblée générale annuelle, tenue le mercredi 18 juin dernier, soixante et une (61) personnes ont assisté au tirage des prix pour la participation des clients aux activités.

1er prix: Aspirateur, Monsieur Serge Sirois

2e prix : Trousse de premiers soins, Madame Hélène Ouellet

3e prix : Chèque cadeau d'un service de 4 heures de grand ménage, Monsieur Adrien D'Anjou

Trousse de premiers soins pour la voiture, Madame Dolly Mignault, aide à domicile.

Madame Émilienne Caron a remporté une lampe de secours pour sa présence à l'assemblée générale annuelle.

Pour renseignements : Josée Lévesque
Services Kam-Aide inc. 418 856-5636

Services Kam-Aide inc.

TRANSPORT COLLECTIF

MRC de Kamouraska

Pacte rural
2007-2014

Transports Québec

CLD Kamouraska
Centre local de développement

Notre transport en commun

www.mrckamouraska.com

GRATUIT pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte.
Possibilité de transports pour sorties de groupes, soirs ou fins de semaine.

DE SAINT-PASCAL

SAINT-PASCAL VERS LA POCATIÈRE	AM	PM
HLM & CLSC	9h30	13h30
Tabagie Lunik	9h31	13h31
Résidence Labrie	9h33	13h33
Provigo	9h35	13h35
SAINT-PHILIPPE VERS LA POCATIÈRE	**AM**	**PM**
Pétro Canada	9h45	13h45
HLM	9h46	13h46
Alimentation Lucien Dubé	9h48	13h48
SAINT-PACÔME VERS LA POCATIÈRE	**AM**	**PM**
Parc industriel	9h55	13h55
Résidence Lys d'Argent	9h56	13h56
Caisse Desjardins	9h57	13h57
Alimentation Gilbert Royer	9h59	13h59
Centre D'Anjou & La Croisée des Chemins	Sur réservation: 418 856-5856	
LA POCATIÈRE VERS LES GALERIES	**AM**	**PM**
Centre hospitalier (hôpital)	10h08	14h08
Hôtel de Ville	10h10	14h10
HLM & CLSC	10h11	14h11
Cégep	10h12	14h12
ITA	10h15	14h15
Galeries La Pocatière	10h20	14h20

DE LA POCATIÈRE

LA POCATIÈRE VERS SAINT-PASCAL	AM	PM
Galeries La Pocatière	12h00	16h30
Subway	12h03	16h33
Résidence Angélique	12h04	16h34
Cathédrale	12h05	16h35
Résidence Hélène Lavoie	12h08	16h38
HLM & CLSC	12h09	16h39
Centre Bombardier (aréna)	12h10	16h40
Centre hospitalier (hôpital)	12h12	16h42
SAINT-PACÔME VERS SAINT-PASCAL	**AM**	**PM**
Alimentation Gilbert Royer	12h22	16h52
Caisse Desjardins	12h25	16h55
Résidence Lys d'Argent	12h27	16h57
Parc industriel	12h30	17h00
Centre D'Anjou & La Croisée des Chemins	Sur réservation: 418 856-5856	
SAINT-PHILIPPE VERS SAINT-PASCAL	**AM**	**PM**
Alimentation Lucien Dubé	12h40	17h10
HLM	12h41	17h11
Pétro Canada	12h42	17h12
SAINT-PASCAL VERS LE HLM & CLSC	**AM**	**PM**
Halte routière	12h48	17h18
Provigo	12h50	17h20
Résidence Labrie	12h52	17h22
HLM & CLSC	12h55	17h25

RÉSERVATION 24 HEURES À L'AVANCE

MUNICIPALITÉS EXTÉRIEURES	JOUR	DÉPART VERS LA POCATIÈRE OU SAINT-PASCAL		RETOUR DE LA POCATIÈRE VERS CHEZ VOUS	RETOUR DE SAINT-PASCAL VERS CHEZ VOUS
Saint-Germain	lundi	9h00 (10)	Salle municipale	16h30 (10)	17h25 (10)
Saint-Bruno	mardi	9h05 (10)	Bureau municipal	16h30 (10)	17h25 (10)
Kamouraska	mercredi	9h10 (10)	HLM	16h30 (10)	17h25 (10)
Saint-Joseph	jeudi	8h50 (10)	Maison de la Vallée	16h30 (10)	17h25 (10)
Sainte-Hélène	jeudi	9h10 (10)	Épicerie Charest	16h30 (10)	17h25 (10)
Mont-Carmel	vendredi	9h15 (taxi) + transfert à St-Philippe vers La Pocatière	Caisse Desjardins	16h30 (10) + transfert St-Philippe (09)	16h00 (09)
Saint-Denis	vendredi	9h15 (09) + transfert à St-Philippe vers La Pocatière	Marché de la Bouteillerie	16h30 (10)	16h00 (09) + transfert St-Philippe (taxi)

MUNICIPALITÉS EXTÉRIEURES	JOUR	DÉPART UNIQUEMENT VERS LA POCATIÈRE		RETOUR VERS CHEZ VOUS
Saint-Gabriel	lundi	8h45 (taxi)	Caisse Desjardins	15h00 (taxi)
Saint-Onésime	jeudi	9h30 (taxi)	Épicerie NJL	15h15 (taxi)
Sainte-Anne	jeudi	9h45 (taxi)	Bureau municipal	15h15 (taxi)
Rivière-Ouelle	jeudi	10h30 (06)	Marché Rivière-Ouelle	14h30 (06)

Légende : Les nombres 06, 09, 10 indiquent le numéro du minibus responsable de votre transport.
Pour connaître les autres points d'embarquement possibles, communiquez au : 418 856-5856.

Lignes violette et bleue : 5 $ par déplacement

Billets disponibles chez :

- Tabagie Lunik
- Alimentation Lucien Dubé
- Alimentation Gilbert Royer
- Alimentation Metro Lebel
- Pharmacie Familiprix La Pocatière
- Bureau de Trans-Apte
- Municipalités de Kamouraska, St-Pascal, St-Pacôme, La Pocatière (Ville et paroisse)

Ou

Montant exact payable au conducteur

Information ou réservation :

418 856-5856

LA BOÎTE FRAÎCHEUR
« Tout cru, Tout frais » disponible dans votre milieu!

Qu'est-ce que La Boîte Fraîcheur?
La Boîte Fraîcheur couvre trois MRC, soit Kamouraska, Rivière-du-Loup et Les Basques. Elle offre aux deux semaines, sur base volontaire, des boîtes contenant des fruits et légumes frais à des prix avantageux, qui proviennent soit de maraîchers locaux, soit d'un grossiste, et ce, toujours selon la saison et la disponibilité des produits. Les boîtes sont ensuite distribuées dans différents points de chute dans chacun des trois territoires.

Nouveau point de chute à Saint-Pacôme
Boucherie Comptoir de viande Gaston Dubé
330-A, boul. Bégin, Saint-Pacôme
Pour commander sur le site transactionnel :
www.laboitefraicheur.com
Heure de cueillette : 10 h à 17 h

Qui peut acheter La Boîte Fraîcheur?
Toute personne intéressée peut acheter une boîte.

Où s'inscrire? Où commander?
Vous pouvez vous inscrire et commander une Boîte Fraîcheur par le site transactionnel : www.laboitefraicheur.com qui vous sera livrée aux deux semaines. Vous avez trois formats de boîtes contenant trois sortes de fruits et cinq sortes de légumes. La quantité d'aliments varie selon la grosseur de boîte: petite (10 $), moyenne (15 $) et grande (20 $). Selon des critères prédéfinis, ces mêmes boîtes peuvent être offertes à prix réduits. Dans chaque boîte, nous retrouvons des recettes, des trucs culinaires faciles ainsi que de l'information nutritionnelle. Un calendrier de livraison est disponible sur le site Facebook de La Boîte Fraîcheur ou sur demande auprès de la coordonnatrice aux coordonnées ci-dessous.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez rejoindre la coordonnatrice, Mme Louise Chrétien, au 418 371-1820 ou par courriel laboitefraicheur@hotmail.com

Trans-apte inc.
Services de transport adapté et collectif
856-5856

MRC DE KAMOURASKA

Pour vos sorties de tous genres
Études
Magasinage
Rendez-vous médicaux
Activités sociales et autres...

Plusieurs possibilités s'offrent à vous

TRANSPORT SÉCURITAIRE ET ÉCONOMIQUE
Pour information et réservation
Communiquez au 418 856-5856

L'essayer, c'est l'adopter!

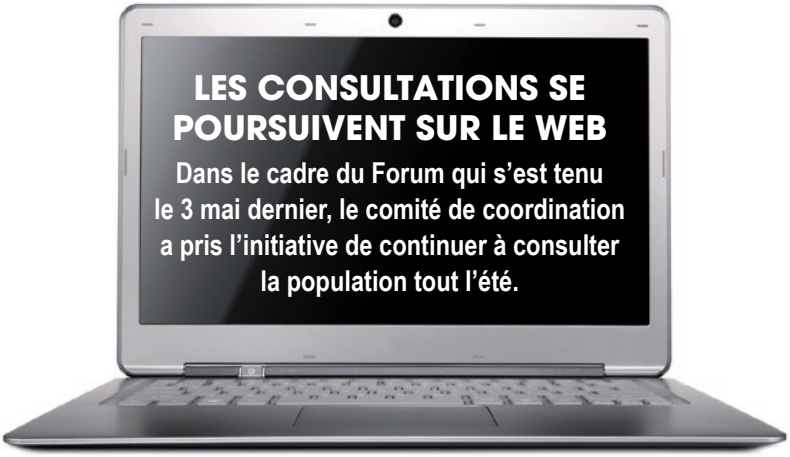

En effet, les personnes qui n'ont pas pu être présentent lors de la consultation publique auront la possibilité de s'exprimer sur les grandes questions et les thèmes qui ont été discutés au cours de l'avant-midi du 3 mai.

Ceux et celles qui le désirent peuvent se rendre sur le site Internet de la municipalité au **www.st-pacome.ca**

Un lien en page d'accueil vous conduira directement au ***« Forum 2014 consultation publique WEB »***

Merci à l'avance de votre précieuse collaboration.

PROFIL D'ENTREPRISE

PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Je m'appelle Audrey D'Anjou et j'ai une garderie en milieu familial depuis quatre ans. Ma garderie est située au 29, Côte-des-Chats, tout près du parc. J'ai un DEC en éducation à l'enfance et j'ai travaillé deux ans au service de garde de l'école Sacré-Coeur ainsi qu'au CPE La Farandole avant d'ouvrir ma garderie. Je suis maman d'une petite fille de neuf mois.

J'offre un environnement sans fumée, des repas et collations équilibrés, des activités diversifiées et des reçus pour fin d'impôts. Nous sortons jouer dehors tous les jours sauf en cas de mauvais temps. Mon sous-sol est entièrement aménagé pour ma garderie. Nous profitons du parc, de la patinoire et du terrain du centre de ski pour faire des activités ou jouer étant donné que nous sommes à côté!

Je fais aussi des sorties avec les enfants durant les vacances d'été, par exemple : visite du poste de police, des pompiers, aller à la plage, au cinéma, faire du cheval, etc.

Je tiens une garderie privée pour des enfants d'âge scolaire et préscolaire. Le tarif est de 12$ pour un scolaire et 20$ pour un préscolaire.

Pour me contacter : 418 315-0660

Le 27 mai dernier, Mme Yvonne Tremblay, agente de développement et M. Réjean Pelletier, président du Comité de développement, ont procédé au tirage de 20 Paco$ dans le cadre du concours « L'achat local, c'est génial ». Mme Louise Gagnon est la gagnante qui a remporté le prix.

Bravo à Mme Gagnon, et merci à tous ceux et celles qui participent à cette promotion.

COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE

« L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL ! »

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce **concours** : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 25 juillet, nous ferons tirer 20 Paco$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme.

Concours *Couleurs & Parfums – Été 2014*

Le concours *Couleurs & Parfums* est de retour cet été! L'an dernier, près de 40 résidents de Saint-Pacôme (toutes catégories confondues) ont participé au concours. Une fois de plus le Comité d'embellissement vous invite à fleurir votre devanture de maison ou d'entreprise et à vous inscrire au concours *Couleurs & Parfums*. La fleur thématique pour l'été 2014 sera le pavot de Californie (nom latin *Eschscholzia californica*). Des points supplémentaires seront alloués à ceux qui intégreront harmonieusement cette fleur à leur aménagement.

Voici un aperçu des composantes du concours :

- La période d'inscription a débuté le 1er mai 2014 et se poursuivra jusqu'au **30 juillet** 2014;
- L'évaluation des aménagements sera réalisée par un jury;
- Trois catégories de participants sont offertes:
  - ✓ Petits coins fleuris (balcons et petits espaces);
  - ✓ Grands jardins (espace moyen à grand);
  - ✓ Commerces, industries et institutions (bâtiments commerciaux et autres entreprises).
- Le pavot de Californie sera la fleur thématique cet été. Des points supplémentaires seront accordés pour l'intégration de cette fleur aux aménagements ;
- Les participants courront la chance de gagner de nombreux prix en lien avec l'horticulture.

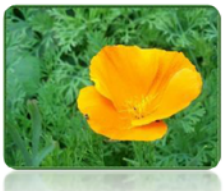

Concours *Couleurs & Parfums – Été 2014*

Voici les critères d'admissibilité et les modalités de participation :

3 catégories : PETITS COINS FLEURIS (balcons et petits espaces);
GRANDS JARDINS (espaces de moyen à grand);
COMMERCES, INDUSTRIES ET INSTITUTIONS (bâtiments commerciaux et autres entreprises).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
1. Être résident de Saint-Pacôme (locataire ou propriétaire) ou y posséder un commerce.
2. L'aménagement paysager devra être situé en façade ou être visible de la rue.
3. L'aménagement paysager pourra être constitué d'un ou plusieurs des éléments suivants : arbres, arbustes, haie, pelouse, couvre-sol, plates-bandes, vivaces, annuelles, bulbes ainsi que bacs et jardinières.
4. Le participant transmettra son formulaire d'inscription, dûment rempli, au bureau municipal de Saint-Pacôme.
5. Des points bonis seront attribués aux participants dont l'aménagement paysager intégrera la fleur thématique. Un sachet de graines de *Eschscholzia californica* sera remis aux participants qui se présenteront au bureau municipal (jusqu'à épuisement des stocks).
6. Une seule inscription par adresse civique.
7. Les fleurs et plantes artificielles ne sont pas admises.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prénom et nom :			
Adresse :			
Téléphone :		Télécopieur :	
Courriel :			

Cochez la catégorie pour laquelle vous participez :

☐ Petits coins fleuris ☐ Commerces, industries et institutions
☐ Grands jardins

La période d'inscription est du 1er mai 2014 au 30 juillet 2014.

Veuillez faire parvenir votre formulaire d'inscription, dûment complété, au bureau municipal de St-Pacôme : 27, rue Saint-Louis, C.P. 370, St-Pacôme (Québec) G0L 3X0. - Par télécopieur : 418-852-2977 - Par courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

Les Habitations Saint-Pacôme

Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418 852-2525

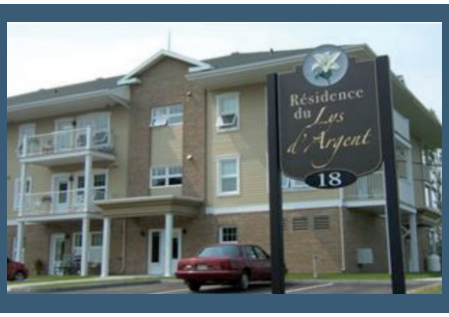

Places disponibles - 2 logements 3 1/2
Spacieux, confortables et accessibles en fauteuil roulant
Pour 65 ans et plus, personne seule ou couple, autonome ou en légère perte d'autonomie.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'informations.

Le Conseil d'administration et la direction

RÊVEZ Saint-Pacôme

Le Comité de développement vient de produire quatre cartes à l'image de Saint-Pacôme.

Les photos sont tirées du concours « Vos plus beaux clichés 2012-2013 »

Cartes sans texte et de format 5x7.

1 $ l'unité ou 10 $ pour 12 cartes assorties
(3 de chaque modèles).

Les personnes intéressées peuvent se les procurer aux endroits suivants :

Municipalité de Saint-Pacôme
Épicerie Gilbert-Royer
Quincaillerie R. Pelletier
Comptoir de viande Gaston Dubé
Auberge Comme au premier jour
Maison touristique régionale à La Pocatière

Pour information, veuillez contacter Yvonne Tremblay, agente de développement au **418 852-2356**, poste 206.

CAPSULE VERTE

EMPÊCHEZ VOTRE CASSONADE DE DURCIR!
Glissez quelques guimauves dans votre sac de cassonade. Elle restera bien poudreuse pendant plusieurs semaines.

DATES À RETENIR

JUILLET 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 13h Pétanque	3 **Récupération 1**	4 **Récupération 2**	5
6	7	8 **20h Séance ordinaire du conseil municipal** Bibliothèque De 18h30 à 20h30	9 13h Pétanque	10 **Vidanges 1**	11 **Vidanges 2**	12
13	14	15 Bibliothèque De 18h30 à 20h30	16 9h30 Réunion du Comité d'embellissement 13h Pétanque	17 **Récupération 1**	18 **Récupération 2**	19
20	21	22 Bibliothèque De 18h30 à 20h30	23 13h Pétanque	24 **Vidanges 1**	25 **Vidanges 2**	26
27	28 Bureau municipal fermé	29 Bureau municipal fermé Bibliothèque De 18h30 à 20h30	30 Bureau municipal fermé 13h Pétanque	31 **Récupération 1** Bureau municipal fermé	1 Récupération 2 Bureau municipal fermé	2

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons! ***
De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Un MERCI tout spécial à M. André Bernier pour la correction de notre journal.

Montage : www.cameliadesign.ca